

L'orientation

et
l'affectation
en classe de
3^{ème}



centre d'information
et d'orientation
Sarcelles
académie
Versailles

Présentation pour les parents

Collège Jean Bullant, Écouen
Année scolaire 2018-2019

Sous réserve de modifications ultérieures

EN FIN DE 3^{ÈME}, J'AI LE CHOIX ENTRE...

La voie Générale et Technologique

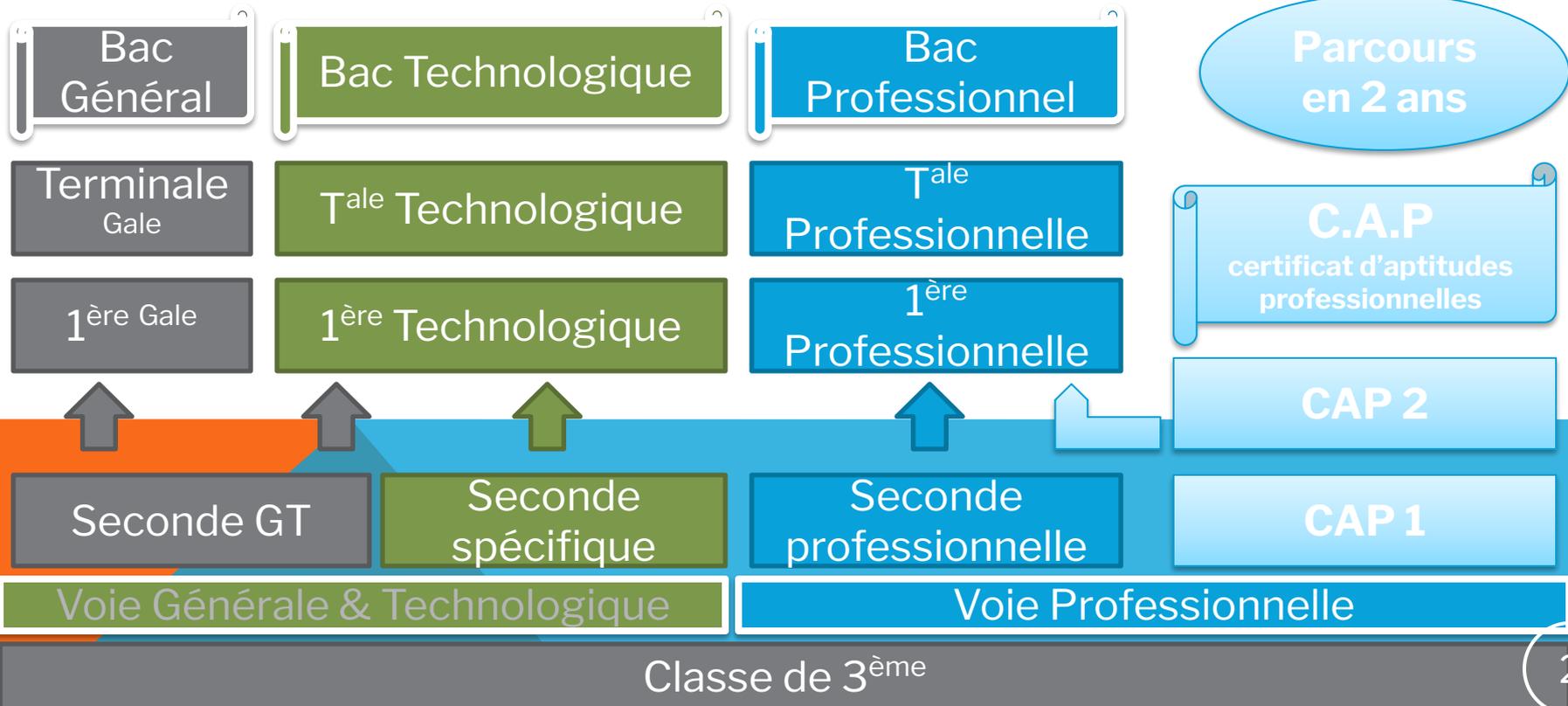
- Seconde GT (Généralement dans le lycée de secteur)

La voie Professionnelle

- Seconde professionnelle
- Première année de Certificat d'aptitude professionnelle (en 2 ans)

LES DIFFÉRENTES VOIES D'ORIENTATION

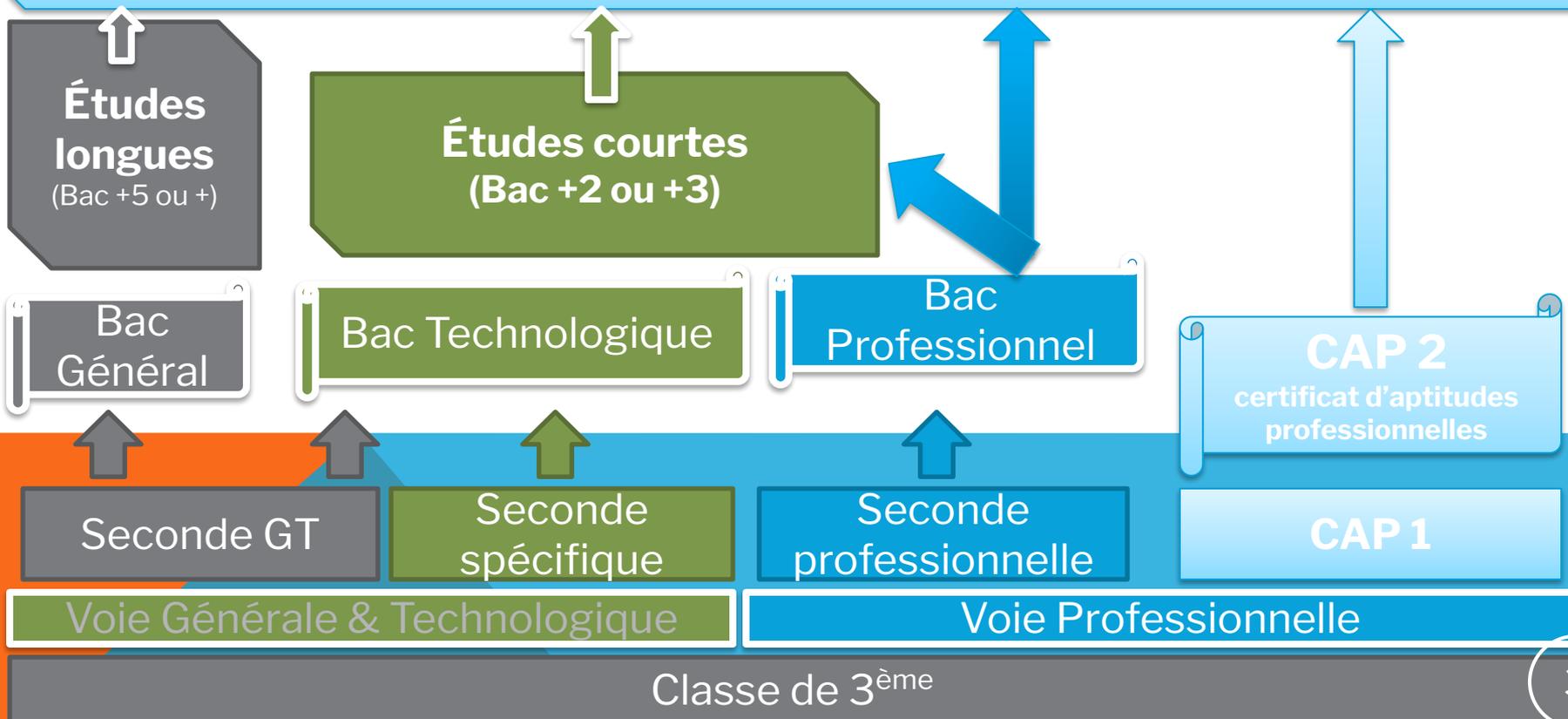
Parcours en 3 ans



ET APRÈS MON BACCALAURÉAT, QUE SE PASSE T-IL?

L'objectif est d'obtenir une **qualification professionnelle** validée par un **diplôme professionnel**

Entrée dans le monde du travail



ALORS, COMMENT CHOISIR SON PARCOURS ? (PARTIE 1)

Choisir en fonction de la personne que l'on est c'est-à-dire de :

- **Nos centres d'intérêts, goûts**
- **Nos qualités personnelles**
- **Nos compétences**
- **Nos projets (domaines d'activités, métiers...)**
- **En discutant avec vos parents, votre professeur principal, le/la psychologue de l'Éducation Nationale**

ALORS, COMMENT CHOISIR SON PARCOURS ? (PARTIE 2)

Choisir en fonction de notre profil d'élève un baccalauréat adapté :

3 types de baccalauréat (général, technologique, professionnel) c'est :

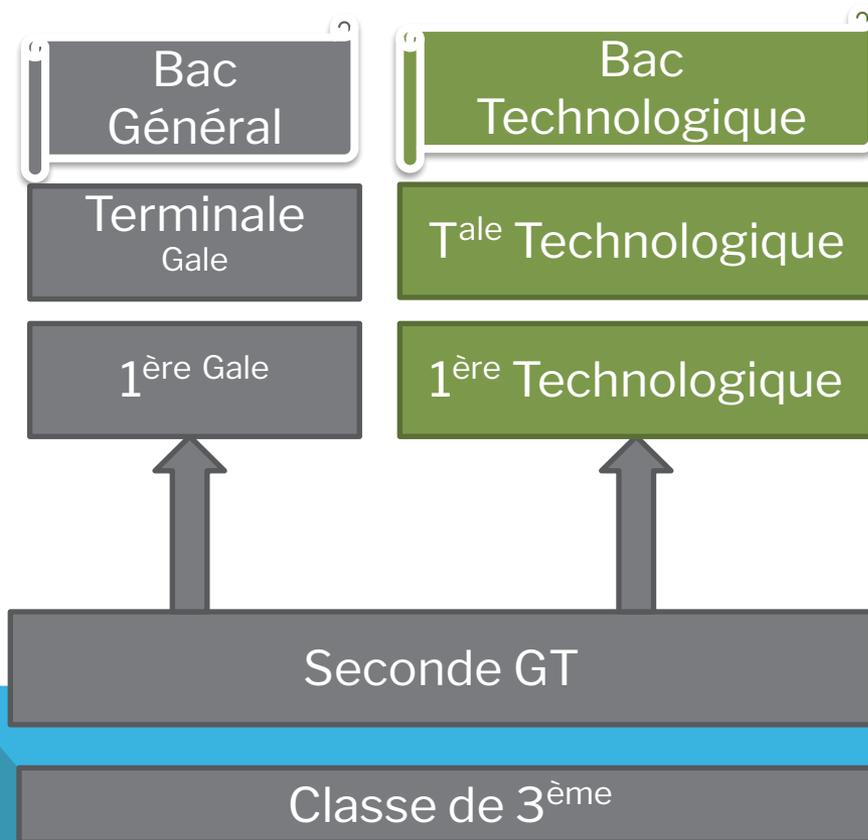
- ✓ **3 façons d'étudier**
- ✓ **3 façons de vivre l'école**
- ✓ **3 façons d'être élève**

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sommaire

- **Schéma**
- **La classe de seconde générale et technologique**
- **Après la classe de 2nd GT**
- **La voie générale : réforme du baccalauréat général**
- **La voie technologique : les différentes séries**

LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE : LA CLASSE DE SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



MA CLASSE DE 2ND GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE (PARTIE 1)

■ Test de positionnement :

Entre septembre et octobre vous passez un test de positionnement en maîtrise de la langue française et en mathématiques pour identifier ses acquis et ses besoins.

Les résultats sont anonymes, personnels, uniquement partagés avec les professeurs concernés et la famille et permettent la mise en place d'un accompagnement personnalisé.

MA CLASSE DE 2ND GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE (PARTIE 2)

- **Accompagnement personnalisé :**
 - Vous bénéficiez d'un **accompagnement adapté à vos besoins**, notamment pour consolider votre maîtrise de l'expression écrite et orale.
- **L'accompagnement comprend une aide au choix de l'orientation :**
 - Pour le choix de sa voie en vue de son passage en 1^{re} (générale ou technologique)
 - Pour vous aidez à choisir vos trois enseignements de spécialité si vous envisagez une 1^{re} générale ou sa série si vous envisagez une 1^{re} technologique.

QUE VAIS-JE ÉTUDIER EN CLASSE DE 2ND GT ?

(PARTIE 1)

Matières	horaires
Français	4h
Histoire-Géographie	3h
Mathématiques	4h
LV1 et LV2	5h30
Physique-Chimie	3h
Sciences de la vie et de la terre	1h30
EPS	2h
Education Morale et Civique	30 min
Sciences économiques et sociales	1h30
Sciences numériques et Technologie	1h30
Education aux choix de l'orientation	54h/an
Vie de classe	10h/an

QUE VAIS-JE ÉTUDIER EN CLASSE DE 2ND GT ?

(PARTIE 2)

	Enseignements optionnels	Horaires
<u>1 enseignement général au choix parmi :</u> <u>(sauf latin et grec qui peuvent être pris en plus)</u>	Latin ou Grec	3h
	LV3 ou langue régionale	3h
	Art (musique, art plastique, danse, cinéma et audiovisuel, théâtre)	3h
	EPS	3h
	Art du cirque	6h
	Ecologie-agronomie-territoires-développement durable (dans les lycées agricoles)	3h
<u>1 enseignement technologique au choix parmi :</u>	Santé et social	1h30
	Biotechnologies	1h30
	Sciences et laboratoire	1h30
	Sciences de l'ingénieur	1h30
	Créations et innovations technologiques	1h30
	Création et culture design	6h

APRÈS LA CLASSE DE 2ND GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sommaire

- **La voie générale** : présentation de la réforme du baccalauréat général
- **La voie technologique** : présentation des séries de baccalauréat



Rappel

Il est important de choisir le type de baccalauréat en fonction de l'élève que l'on est mais aussi de son projet.



LA VOIE GÉNÉRALE → BAC GÉNÉRAL

- L'enseignement est **théorique et abstrait**
- L'objectif est d'acquérir une **culture générale**
- Le travail personnel y est important



- Les compétences visées :
 - Savoir analyser et réfléchir
 - Commenter et Argumenter
 - Rédiger et Synthétiser

LE BACCALAURÉAT GÉNÉRAL : CLASSE DE 1^{ÈRE} ET TALE

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / -	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
	16 h	15 h 30

	Au choix	
	3 spécialités	2 spécialités
	Première	Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
	12 h	12 h

Enseignements optionnels

- > Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale
- > Libre choix
- > Durée **3 h**

Dès la première :

En terminale uniquement :



* Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques

** Avec un complément de 2 h en physique

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Sommaire

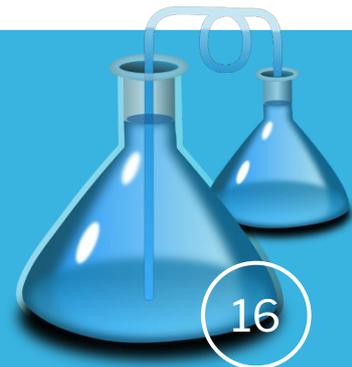
- **La voie technologique**
- **Que vais-je faire en classe de 1^{ère} et T^{ale} ?**
- **Les différentes séries**

LA VOIE TECHNOLOGIQUE LE BAC TECHNOLOGIQUE



L'enseignement s'appuie sur :

- l'observation et l'expérimentation
- des **travaux de groupe** et en autonomie
- Des travaux pratiques, en laboratoire, en salle informatique, en salle de technologie...



VOIE TECHNO

Choisir un domaine d'activité : 19 domaines poss



8 séries de baccalauréats technologiques

certaines séries ayant plusieurs spécialités, options ou domaines d'approfondissement

ST2D
INDUSTRIE



STL
LABORATOIRE



STAV
AGRONOMIE



STMG
GESTION



ST2S
SANTE-SOCIAL



STD2A
ARTS APPLIQUES



TMD
MUSIQUE-DANSE



STHR
Hôtellerie-Restaurant



4 spécialités 2 spécialités 4 domaines d'approfondissement 4 spécialités

2 options

QUE VAIS-JE FAIRE EN CLASSE DE 1^{ÈRE} ET T^{ALE} ?

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant / Dans les lycées d'enseignement général

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion

- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines

- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement

- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique

- physique chimie et mathématiques

- option instrument

- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques

- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design

- conception et création en design et métiers d'art

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Comment valider mon baccalauréat général ou technologique ?

LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT POUR LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

CONTRÔLE CONTINU

40%
de la note
finale

60%
de la note
finale

ÉPREUVES FINALES



10% de la note finale :
bulletins scolaires
de première et de terminale



30% de la note finale :
épreuves communes
2 séries en première
1 série en terminale



1 épreuve anticipée
en première
Français écrit et oral



4 épreuves finales
en terminale
Enseignements de spécialité (2)
Philosophie
Oral final

LA VOIE PROFESSIONNELLE

Sommaire

- **Généralités sur la voie professionnelle**
- **Baccalauréat professionnel et CAP**
- **Quels statuts possibles en voie professionnelle : Apprenti.e ? Étudiant.e ?**

LA VOIE PROFESSIONNELLE



Enseignement professionnel : **acquisition de connaissances et de savoir-fai**

Enseignement **général et technologique** articulé autour de l'enseignement professionnel.

Travaux pratiques et périodes de formation en milieu professionnel. (18 à 22 semaines de stages)

On y acquiert une **qualification**, un **savoir-faire** , des gestes professionnels et un **savoir-être**.



Domaines professionnels et Bac Pro correspondants

**AGRICULTURE
ENVIRONNEMENT
AGROALIMENTAIRE**

**PECHE
AQUACULTURE**

**BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS**

**TRAVAIL
DES METAUX**

**MECANIQUE
GENERALE
MAINTENANCE
INDUSTRIELLE**

**MECANIQUE
MAINTENANCE VEHICULES**

**ELECTRICITE
ELECTROTECHNIQUE
ELECTRONIQUE**

**INDUSTRIES
DE PROCESS**

**PRODUCTION
ALIMENTAIRE
CUISINE**

**TEXTILE
HABILLEMENT**

BOIS

**INDUSTRIES
GRAPHIQUES
COMMUNICATION**

**PARAMEDICAL
SOCIAL
SOINS PERSONNELS**

**COMMERCE
TERTIAIRE DE BUREAU**

**TRANSPORT-LOGISTIQUE
HYGIENE-PROPRETE
SECURITE**

Baccalauréat professionnel : la classe de seconde professionnelle

LE TEST DE POSITIONNEMENT EN SECONDE

- **Tous les élèves passent un test de positionnement à l'entrée au lycée**
- **Deux passations de 50 minutes sur ordinateur**
- **En français :**
 - Maîtrise de la langue
 - Compréhension à l'oral et à l'écrit
 - Fonctionnement de la langue
- **En mathématiques :**
 - Représenter l'espace, calculer avec des grandeurs (longueurs, aires, volumes) et exprimer des résultats dans les unités adaptées
 - Mettre un problème en équation, résoudre des équations ou inéquations du premier degré
- **Renforcement en mathématiques et en français, en fonction des résultats**



PLUS D'ACCOMPAGNEMENT

Un accompagnement renforcé des élèves

En baccalauréat professionnel :

- **En seconde**, consolidation en français et mathématiques pour les élèves qui en ont besoin, et aide à l'orientation
- **En première**, accompagnement personnalisé et réflexion sur le projet d'avenir
- **En terminale**, accompagnement personnalisé et préparation à l'après-bac, au choix :
 - Préparation à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat
 - Préparation à la poursuite d'études

DE NOUVELLES MANIÈRES D'APPRENDRE

- Chaque année, des **périodes de formation en milieu professionnel** (= des stages)
- Des enseignements professionnels, au lycée ou sur plateau technique
- **La co-intervention** : Les professeurs d'enseignements généraux (français, mathématiques) et les professeurs d'enseignement professionnel assurent des cours ensemble pour vous permettre de travailler les enseignements généraux directement en lien avec le métier.
- **Le chef-d'œuvre** : Tout au long de l'année, les élèves réalisent un projet, individuel ou collectif, qui met en œuvre les savoirs et les gestes du métier qu'ils ont acquis. Il est présenté devant un jury en fin de terminale

LA SECONDE PROFESSIONNELLE : NOUVEAUTÉ 2019

- **Parmi les secondes professionnelles possibles, vous pouvez choisir **une seconde par famille de métiers** :**
 - Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics
 - Métiers de la relation client
 - Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique
- **Pendant l'année de seconde, vous **apprenez les savoir-faire communs à tous les métiers d'un même secteur****
- **En fin de seconde, vous connaîtrez mieux chaque métier et vous pourrez choisir votre spécialité de baccalauréat**
- **Si vous choisissez une spécialité qui n'est pas enseignée dans votre lycée, vous pourrez changer d'établissement entre la seconde et la première**

LE CAP

Le Certificat d'Aptitudes Professionnelles (C.A.P): l'objectif est de se former à un métier précis (coiffure, esthéticienne, maçon, cuisinier....) parmi 200 spécialités.

Nouveautés CAP :

1. Test de positionnement en français et mathématiques
2. Création d'un chef d'œuvre

QUEL STATUT CHOISIR EN VOIE PROFESSIONNELLE ?

- Sous **statut scolaire** : je suis inscrit.e dans un lycée et je suis des cours comme au collège avec _____ qui se font en _____ pour les **travaux pratiques** et des semaines de **stages en entreprise** à effectuer.

- Sous statut d'apprenti(e)(= alternance) : je signe un contrat de travail avec un employeur et j'**alterne** des cours en Centre de Formation pour Apprenti (CFA) et des jours ou semaines de travail en entreprise.

FICHE DIALOGUE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

FICHE DE DIALOGUE¹
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT

Téléphone : Télécopie :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :
Nom Prénom de l'élève : Date de naissance :/...../.....
Professeur principal : Classe fréquentée :
Représentant légal 1 :
Représentant légal 2 :

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classe par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique

Vous pouvez préciser les enseignements optionnels ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :

EO1/spécialité : EO2 :

2^{de} professionnelle

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

1^{re} année de CAP

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

1 Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

• 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique Favorable Défavorable Réservé

Enseignements optionnels conseillés - EO1 : EO2 :

• 2^{de} professionnelle Favorable Défavorable Réservé

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

• 1^{re} année de CAP Favorable Défavorable Réservé

Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/EO :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre.

RETOUR DE LA FAMILLE

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classe par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique

Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :

EO1/spécialité : EO2 :

2^{de} professionnelle

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

1^{re} année de CAP

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Classe fréquentée :

2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique Oui Non
Enseignements conseillés - EO1 : EO2 :
- 2^{de} professionnelle Oui Non
Spécialité ou famille de métiers conseillée :
- 1^{re} année de CAP Oui Non
Spécialité conseillée :

Observations du conseil de classe :
.....
.....

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/EO :

À le
Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :
Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

Téléphone : avant le ... / ... /

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le .../.../.....

Classe fréquentée :

ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Après entretien avec la famille le .../.../..... ,

la décision d'orientation retenue est :

Motivation de la décision si elle n'est pas conforme à la demande de la famille :

.....
.....
.....

À le
Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE suite à l'entretien avec le chef d'établissement

Nous acceptons la décision du chef d'établissement.

Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.

Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et faisons appel.

Rappel de la réglementation concernant la procédure d'appel :

- vous disposez d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision ;
- les parents de l'élève ou l'élève majeur qui en ont fait la demande écrite auprès du président de la commission d'appel (le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant), ainsi que l'élève mineur avec l'accord de ses parents, sont entendus par celle-ci. Ils peuvent adresser au président de la commission d'appel tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance ;
- les décisions prises par la commission d'appel valent décisions d'orientation définitives ;
- lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur, ceux-ci peuvent demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

À le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au chef d'établissement pour le .../.../.....

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 38, 39 et 40 de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droits d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé ou auprès du Recteur auquel l'établissement de scolarisation de l'élève est rattaché.

ÉTABLISSEMENT

Téléphone : Télécopie :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :

Nom Prénom de l'élève : Date de naissance : / /

Classe fréquentée :

DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL

Rappel de la demande de la famille :

Rappel de la décision du chef d'établissement motivée :

.....
.....
.....
.....

À l'issue de la commission d'appel, la demande de la famille est :

 Acceptée / Refusée

Motivation en cas de décision non conforme à la demande :

.....
.....
.....
.....

Nom et adresse professionnelle du président de la commission d'appel :

Date et signature du président de la commission d'appel :

DEMANDE DE MAINTIEN APRÈS APPEL

En cas de désaccord avec la décision d'appel, le maintien dans le niveau de la classe d'origine peut être obtenu pour la durée d'une seule année scolaire.

 Nous n'acceptons pas la décision de la commission d'appel et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au chef d'établissement pour le / /

COMMENT PRENDRE RDV AUPRÈS DE LA PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ?



Aller voir au CDI pour prendre RDV

***Au collège* : le mardi toute la journée de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.**

***Au C.I.O de Sarcelles* au 01.34.38.36.70**

- Le CIO est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, le samedi matin* de 9h à 12h. (Accueil avec/sans RDV)
- Ouvert pendant les vacances

*(*sauf veille de vacances et pendant les vacances scolaires.)*